

Chaque emploi est un emploi lié à la nature

Améliorer les pratiques d'approvisionnement grâce à la nature

Juin 2024

L'approvisionnement et la nature sont intrinsèquement liés

L'approvisionnement est l'épine dorsale de nombreuses opérations commerciales. Il a le pouvoir d'influencer le succès à court et à long terme d'une entreprise. Il peut également façonner profondément le comportement des fournisseurs d'une entreprise.

L'approvisionnement en biens et services dépend d'un monde naturel sain et fonctionnel. Malgré cela, les pratiques d'approvisionnement ont longtemps priorisé les livraisons rapides et sans retard, et la maximisation des profits. Cependant, les preuves croissantes des risques commerciaux associés à la perte de la biodiversité ne peuvent plus être ignorées.

La nature subit un déclin significatif selon presque tous les indicateurs disponibles. De nombreux organismes vivants disparaissent. Les écosystèmes dont nous dépendons pour leurs bienfaits se dégradent. La plupart des entreprises tiennent pour acquis les services fournis par la nature, tels que la régulation de la quantité et de la qualité de l'eau douce, la gestion des interactions biologiques et le contrôle de l'érosion, même si ces services sont menacés.

La perte de la biodiversité perturbe les chaînes d'approvisionnement en réduisant la disponibilité de nombreux produits dérivés des environnements naturels¹. Cela engendre une hausse des coûts à mesure que les approvisionnements se raréfient. Cela diminue considérablement le bien-être des personnes sur les lieux d'approvisionnement et au-delà. Cela pousse les gouvernements à adopter de nouvelles réglementations de protection de la nature, qui peuvent présenter des risques pour les opérations commerciales existantes. Cela pousse les institutions financières à exiger la divulgation d'informations sur les risques liés à la nature tout au long des chaînes d'approvisionnement. Ces exigences concernant la divulgation apparaissent désormais dans divers standards et cadres² et s'intègrent dans les réglementations et les accords intergouvernementaux, tels que l'objectif 15 du Cadre Mondial pour la Biodiversité.

Faciliter de nouvelles opportunités commerciales

Une action urgente est nécessaire pour inverser la perte et la dégradation de la nature et répondre à ces risques. En reconnaissant les risques et les opportunités liés à la nature, les entreprises peuvent commencer à structurer leurs modèles et pratiques d'approvisionnement de manière à renforcer leur résilience face aux chocs futurs, tout en exploitant de nouveaux partenariats et de nouvelles opportunités commerciales qui préservent les chaînes d'approvisionnement pour les années à venir.

¹ Une analyse plus détaillée des risques liés à la nature et de leurs implications est disponible dans le rapport [Nature Risk Rising](#) du Forum économique mondial.

² Un aperçu détaillé de ces normes et cadres est disponible dans le rapport [Accountability for Nature](#).



Mettre en place des pratiques d'approvisionnement respectueuses de l'environnement implique de connaître les options disponibles et d'intégrer des considérations environnementales dans les décisions. Plus important encore, les étapes pratiques à suivre sont simples. Il s'agit tout d'abord de comprendre et d'examiner la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement, puis de sélectionner les bons fournisseurs, d'inclure des critères environnementaux dans les contrats d'approvisionnement, et de contrôler l'impact environnemental des fournisseurs, tout en collaborant avec eux pour améliorer leur gestion de la nature.

L'intégration de telles actions dans les processus d'approvisionnement quotidiens réduira les risques liés à la nature, améliorera la conformité réglementaire et offrira un avantage concurrentiel sur des marchés de plus en plus perçus à travers une optique environnementale. Ces actions auront également un effet transformateur positif sur la planète, bénéficiant à la fois aux générations actuelles et futures. Une approche fondée sur les droits de l'homme est essentielle pour garantir que les bénéfices d'une planète plus saine soient répartis de manière plus équitable, atteignant les travailleurs et les communautés locales tout au long des chaînes de valeur des entreprises.

Ce document est spécifiquement conçu pour aider les professionnels de l'approvisionnement à identifier les actions concrètes qu'ils peuvent entreprendre pour améliorer la prise en compte de la nature dans les pratiques d'approvisionnement et préparer les entreprises qu'ils représentent aux défis futurs. Il fait partie d'une série de supports développés par UNEP-WCMC pour soutenir l'intégration des considérations relatives à la nature dans une série de fonctions commerciales.

ÉTAPE 1

PENSEZ À VOS FOURNISSEURS



Élaborez des politiques d'approvisionnement intégrant la nature et évaluez les risques dans votre chaîne d'approvisionnement. Identifiez les fournisseurs qui démontrent des performances claires par rapport à vos objectifs liés à la nature.

Vous pouvez vous concentrer sur la performance du bien acheté ou de l'ensemble de l'organisation avec laquelle vous collaborez, en lien avec la nature.



- **Effectuez un exercice d'examen stratégique** pour identifier les zones, marchandises et les activités à haut risque³.
- **Collectez des informations sur les fournisseurs prioritaires** concernant leurs lieux d'approvisionnement, leurs engagements envers la nature et leurs marchandises certifiées.
- **Développez une politique d'approvisionnement** pour guider votre processus d'achat tout en tenant compte de vos objectifs et priorités liés à la nature, en mettant en avant comment ils peuvent contribuer à cette transition.
- **Sélectionnez des fournisseurs qui ont :**
 1. **Des engagements clairs envers la nature, abordant les impacts et allant au-delà de la conformité réglementaire.**
 2. **Des processus de gestion environnementale certifiés**⁴.
 3. **Des marchandises certifiées**⁵ (lorsque des certifications sont disponibles).

COMMENCER

- **Collectez des informations plus détaillées sur les impacts et les dépendances spécifiques** à chaque localisation des chaînes d'approvisionnement à haut risque, ainsi que sur la matérialité des activités de vos fournisseurs, afin d'alimenter votre processus de suivi.
- **Examinez tous les bons de commande** pour identifier rétrospectivement les risques associés à des achats spécifiques.
- **Mettez en œuvre un processus de diligence raisonnable avec une approche convenue pour les cas de non-conformité**, afin d'identifier la meilleure manière de collaborer avec les entreprises qui ne répondent pas encore à vos critères pour améliorer leur relation avec la nature.
- **Sélectionnez des fournisseurs qui ont prouvé leur capacité à aller au-delà des exigences réglementaires** en matière d'impacts, en prenant des engagements fondés sur la science pour opérer dans des limites sûres en matière de pollution, d'utilisation des terres et des ressources, et de production de déchets.
- **Envisagez des technologies et des modes de production alternatifs**, en collaboration avec votre département R&D, pour réduire la dépendance à l'eau et à l'énergie ainsi que l'utilisation de matériaux à fort impact.

ALLER PLUS LOIN

ÉTAPE 2

ENGAGEZ VOS FOURNISSEURS ET NEGOCIEZ



Améliorez la transparence de vos partenaires commerciaux et stimulez l'ambition de leurs comportements. Pour ce faire, incluez des critères environnementaux et spécifiques à la nature dans le cahier des charges des nouveaux contrats, offrez des incitations pour les performances liées à la nature et renforcez les partenariats.



- **Traduisez les priorités liées à la nature dans le processus de contractualisation** de vos fournisseurs en collaborant avec d'autres départements de votre entreprise.
- **Encouragez vos fournisseurs à proposer des initiatives** pour améliorer la durabilité et la performance environnementale dans leurs propres opérations et chaînes d'approvisionnement. Écoutez leurs idées et soutenez leurs initiatives.
- **Élevez les ambitions des fournisseurs prioritaires** fortement exposés aux risques liés à la nature et sur lesquels vous avez le plus d'influence. Par exemple, en définissant des exigences dans les contrats et en prenant en compte le soutien dont ils ont besoin pour atteindre ces ambitions.
- **Comprenez les exigences des autres clients de vos fournisseurs** et collaborez avec eux pour vous aligner sur des standards ambitieux.

- **Prenez en compte les liens, les risques et les synergies** entre les priorités liées à la nature dans vos exigences contractuelles et vos politiques climatiques et sociales.
- **Établissez des partenariats multipartites** pour traiter les principaux enjeux liés à la nature tout au long des chaînes d'approvisionnement.
- **Créez des incitations financières en faveur de la nature** auprès de vos fournisseurs via des programmes de récompenses transparents et fiables qui bénéficient aux producteurs, en portant une attention particulière aux petits exploitants et aux petites entreprises.
- **Incluez dans le contrat des exigences portant sur des indicateurs spécifiques et des processus de suivi** permettant de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats et des objectifs stratégiques.
- **Définissez dans le contrat les mécanismes de soutien** par lesquels votre entreprise doit aider les fournisseurs à atteindre leurs objectifs.

ÉTAPE 3

SUIVEZ L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL VIA DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE



Suivez les progrès de vos fournisseurs. Une perspective fondée sur des preuves et axée sur l'impact est la meilleure approche pour garantir la réalisation de vos objectifs liés à la nature. Si vos fournisseurs ne répondent pas encore à vos critères, travaillez ensemble à l'amélioration continue et à la réalisation des objectifs préalablement définis.



- **Assurez l'alignement des indicateurs clés de performance avec la stratégie de votre entreprise** en matière de nature pour vous aider à suivre la conformité de vos fournisseurs avec vos directives internes.
- **Établissez des indicateurs clés de performance et des mécanismes de suivi** pour évaluer les améliorations de l'engagement pour la nature de vos fournisseurs et l'impact des produits achetés.
- **Mesurez les performances améliorées** de vos fournisseurs en utilisant les données de suivi collectées.
- **Proposez des recommandations personnalisées à vos fournisseurs**, basées sur leurs performances, à partir desquelles les risques liés à la nature devraient être prioritaires.
- **Partagez publiquement la méthodologie utilisée pour évaluer vos fournisseurs** ainsi que l'influence des classements sur votre processus de prise de décision.
- **Concevez un processus d'amélioration** plus détaillé avec vos fournisseurs et expliquez comment ils peuvent améliorer leurs performances pour s'assurer qu'ils ne soient pas laissés pour compte.
- **Communiquez clairement sur les problématiques liées à la nature** identifiées dans vos chaînes de valeur et sur les solutions apportées pour les résoudre.
- **Auditez régulièrement la performance des fournisseurs** par rapport à vos exigences contractuelles et vos standards d'approvisionnement.

³Vous pouvez utiliser [ENCORE](#) et le [Materiality Screening Tool](#) ou [High Impact Commodity List](#) du SBTN.

⁴Par exemple [ISO14001](#) ou [EMAS](#).

⁵Par exemple [RSPO](#) pour l'huile de palme, [FSC](#) pour les produits en bois et papier, et [ResponsibleSteel](#) pour l'acier.

Actions Transversales pour Améliorer les Performances

Il est important de s'assurer que vous disposez des ressources, des processus et des conditions nécessaires à la réalisation de vos objectifs liés à la nature. Cette section énumère des actions facilitatrices qui ne font pas nécessairement partie du processus d'approvisionnement standardisé, mais qui peuvent jouer un rôle clé dans la création d'un environnement favorable à la réalisation de vos impacts.

La coordination avec votre équipe chargée du développement durable peut aider à développer de nouveaux systèmes et politiques internes, car elle peut fournir des conseils et un soutien pour examiner les stratégies existantes, renforcer les capacités internes et explorer des approches alternatives pour répondre aux besoins de l'entreprise. Vous pouvez mettre en œuvre les actions suivantes en collaboration avec l'équipe chargée du développement durable.

C
O
M
M
E
N
C
E
R

- Sur la base de la stratégie de votre entreprise en matière de nature, développez une stratégie d'approvisionnement** qui détaille l'objectif, les priorités et le niveau d'ambition.
- Réévaluez régulièrement votre stratégie d'approvisionnement** à la lumière des changements d'ambitions et de politiques de votre entreprise et de ses parties prenantes.
- Assurez-vous que la nature soit une priorité** dans votre équipe d'approvisionnement lors des échanges avec les fournisseurs. Vous pourriez y parvenir en prévoyant ou en planifiant du temps pour prendre en compte les aspects environnementaux dans les processus standards.
- Intégrez les exigences liées à la nature dans les spécifications prescrites** en collaborant avec l'équipe responsable des demandes d'approvisionnement.
- Cherchez des opportunités pour raccourcir vos chaînes d'approvisionnement** afin d'augmenter votre niveau de contrôle sur les pratiques d'approvisionnement et de production, d'améliorer la traçabilité et la gestion des impacts, et potentiellement de réduire vos émissions de gaz à effet de serre liées au transport.
- Adoptez davantage de modèles d'économie circulaire** en trouvant des moyens de réutiliser, recycler ou revendre des matériaux.
- Participez à des formations et des cours sur la nature et la biodiversité** pour développer vos compétences tout en encourageant d'autres membres de votre entreprise à accroître leurs connaissances et à renforcer leurs capacités.

A
L
L
E
R
P
L
U
S
L
O
I
N

- Développez des actions spécifiques aux secteurs et aux régions** dans le cadre de votre stratégie d'approvisionnement pour adopter des approches adaptées à vos fournisseurs. Cela pourrait inclure la prise en compte des considérations linguistiques, des exigences régionales et des problématiques sectorielles.
- Promouvez l'échange de bonnes pratiques et de données** avec d'autres organisations via des conférences et des publications accessibles au public.
- Soutenez l'inclusion d'incitations financières pour les résultats obtenus en faveur de la nature** dans la rémunération de votre haute direction, sur la base des résultats démontrés par le système de suivi.
- Participez à des initiatives au niveau des paysages ou des marchandises** et collaborez avec d'autres entreprises et le secteur public pour résoudre des problématiques dans un espace pré-concurrentiel.

À propos d'UNEP-WCMC et du Partenariat Proteus

Le Centre Mondial pour le Suivi de la Conservation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP-WCMC) est un centre d'excellence mondial en matière de biodiversité et de contribution de la nature à la société et à l'économie. Le Partenariat Proteus est une collaboration unique qui fournit aux entreprises les informations sur la biodiversité dont elles ont besoin pour prendre des décisions mieux informées, et qui soutient le développement, l'amélioration et la diffusion de données et d'informations sur la biodiversité mondiale. Proteus aide les entreprises à reconnaître leurs responsabilités envers la nature dans le contexte d'un élan mondial visant à répondre à la crise de la biodiversité.

Ce document a été élaboré à partir d'entretiens avec des partenaires Proteus et d'autres entreprises multinationales, et s'appuie sur l'expertise des spécialistes de l'UNEP-WCMC dans l'application des connaissances sur la biodiversité dans le contexte d'un large éventail de secteurs.